

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple- Un but- Une foi



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT (INSEPS)

*Monographie pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions
d'inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports*

THEME

**Le phénomène de « palais » de jeunes dans la commune II
de Zinder en République du Niger**

Présenté par :

M. ALI SOFFO Souleymane

Sous la direction de :

M. Mbaye DIONE Inspecteur de la jeunesse
et de l'éducation populaire à la retraite

2013

| TABLE DES MATIERES | Pages |
|---|--------------|
| Dédicace | 5 |
| Remerciements | 6 |
| Liste de tableaux, figures et cartes | 7 |
| Liste des sigles et abréviations | 8 |
| INTRODUCTION | 9 |
| PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE | 13 |
| CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE | 14 |
| 1.1 Revue de la littérature | 14 |
| 1.1.1 Définition des concepts | 14 |
| 1.1.1.1 Jeunesse | 14 |
| 1.1.1.2 Bande | 16 |
| 1.1.1.3 « Palais » | 18 |
| 1.2 Théories explicatives de la dynamique des bandes | 18 |
| 1.2.1 Théorie de la désorganisation sociale..... | 18 |
| 1.2.2 Théorie de la contrainte | 19 |
| 1.2.3 Théorie de la sous-culture | 19 |
| 1.2.4 Théorie de l'étiquetage | 20 |
| 1.2.5 Théorie du contrôle social..... | 20 |
| 1.2.6 Théorie du développement social..... | 20 |

| | |
|---|-----------|
| 1.2.7 Théorie de l'hyper adolescence | 21 |
| 1.3. Problématique, justification du choix du thème et objectifs de la recherche | 22 |
| 1.3.1 Problématique..... | 22 |
| 1.3.2 Justification du choix du thème..... | 26 |
| 1.3.3 Objectifs de la recherche | 27 |
| CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE..... | 28 |
| 2.1 Population d'enquête | 28 |
| 2.2 Instruments et procédure de collecte de données | 29 |
| 2.2.1 Recherche documentaire | 29 |
| 2.2.2 Le questionnaire | 29 |
| 2.2.2.1 Présentation du questionnaire..... | 29 |
| 2.2.2.2 Administration du questionnaire | 29 |
| 2.2.3 Le guide d'entretien | 30 |
| 2.2.3.1 Présentation des guides | 30 |
| 2.2.3.2 Administration des guides | 30 |
| 2.3 Dépouillement | 31 |
| 2.4 Limites de l'étude | 31 |
| 2.5 Difficultés rencontrées | 31 |

| | |
|--|-----------|
| DEUXIEME PARTIE : LE CHAMP D'OBSERVATION | 33 |
| CHAPITRE I : Présentation du Niger..... | 34 |
| 1.1 Situation géo-administrative | 34 |
| 1.2 Caractéristiques démographiques de la jeunesse | 36 |
| 1.3 Caractéristiques socioculturelles | 36 |
| 1.4 Situation économique | 37 |
| CHAPITRE II : Présentation de la ville de Zinder..... | 38 |
| 2.1 Aspects géographiques | 38 |
| 2.2 Aspects démographiques | 38 |
| 2.3 Situation socio-économique | 39 |
| CHAPITRE III : Présentation de la commune II | 39 |
| 3.1 Généralités..... | 39 |
| 3.2 Données socio-économiques et démographiques..... | 41 |
| TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS..... | 42 |
| CHAPITRE I : Caractéristiques des jeunes de ‘palais’ | 43 |
| 1.1 Environnement social des jeunes | 43 |
| 1.2 Âge, sexe, situation matrimoniale..... | 44 |
| 1.3 Activités principales des jeunes | 44 |
| 1.4 Niveaux d'instruction..... | 45 |
| 1.5 Lieu et heure de regroupement | 45 |

| | |
|--|-----------|
| 1.6 L'image des « palais » dans l'opinion..... | 46 |
| CHAPITRE II : CREATION, ORGANISATION, ADHESION AUX « PALAIS » | 46 |
| 2.1 De la création des ‘palais’ | 46 |
| 2.2 De l'organisation des ‘palais’ | 47 |
| 2.3 Conditions d'adhésion au « palais » | 47 |
| CHAPITRE III : FACTEURS ET FORMES DE VIOLENCE | 48 |
| 3.1 Facteurs de violence | 48 |
| 3.1.1 Le désœuvrement de jeunes | 48 |
| 3.1.2 La pauvreté des familles..... | 49 |
| 3.1.3 Consommation des stupéfiants..... | 49 |
| 3.1.4 Cumul de frustrations | 50 |
| 3.1.5 Manipulation des politiciens | 50 |
| 3.1.6 Influence de l'audiovisuel..... | 50 |
| 3.1.7 Défaillance dans le maintien de l'ordre..... | 51 |
| 3.2 Formes de violence..... | 51 |
| Recommandations | 52 |
| Conclusion..... | 56 |
| Références bibliographiques | 59 |
| Annexes | 65 |

Dédicace

A

Mes parents pour les sacrifices consentis à mon
égard depuis ma tendre enfance,

Tous ceux qui œuvrent pour le bien être de la
jeunesse et pour la quiétude sociale.

Remerciements

Au terme de ce travail, nous adressons nos remerciements aux parents, amis, collègues, professeurs, personnes ressources qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Nos remerciements vont particulièrement à :

Monsieur M'Baye DIONE, Inspecteur de la jeunesse et de l'éducation populaire à la retraite, pour avoir accepté de guider et faciliter notre travail,

Monsieur Abdoulaye DIENG, professeur à l'INSEPS de Dakar pour ses conseils avisés et sa constante disponibilité,

Messieurs Meissa DIAKHATE, Pierre DIOUF, Mama SOW pour leur précieuse contribution à l'amélioration de ce travail, malgré leurs multiples obligations professionnelles ;

Toutes les personnes ressources et aux membres du MFPPJ pour avoir consacré une partie de leur temps à s'entretenir avec nous,

Messieurs Mahamadou DAOUDIKA, Nafiou YAOU, Harouna ABDOU pour nous avoir facilité l'accès à notre milieu d'étude.

Que Dieu les assiste et les bénisse !

Liste de tableaux, figures et cartes

Pages

| | |
|--|----|
| 1. Tableau N°1 : Les « palais » concernés par l'étude..... | 28 |
| 2. Carte N° 1 : République du Niger..... | 35 |
| 3. Carte N° 2 : Commune II de Zinder..... | 40 |
| 4. Figure N°1 relative à l'âge de jeunes enquêtés..... | 44 |
| 5. Figure N°2 relative au niveau d'instruction de jeunes de « palais » | 45 |

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CMS : Conseil Militaire Suprême

CONFESJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie

CUZ : Communauté Urbaine de Zinder

DRJS/Z : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Zinder

INS : Institut National de la Statistique

MFPPJ : Mouvement des Fadas et Palais pour la promotion de la jeunesse

MJS : Ministère de la Jeunesse et des Sports

PNJ : Politique Nationale de Jeunesse

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SEJUP : Service Educatif, Préventif et Judiciaire

TBS : Taux Brut de Scolarisation

INTRODUCTION

La ville de Zinder compte une population de plus de 300 000 habitants répartie au niveau de cinq (5) arrondissements communaux. Cette population est composée à environ 50% de jeunes dont la majorité a moins de 15 ans¹.

En dépit de leur poids numérique important, ces jeunes, sur qui repose l'espoir de la collectivité, posent à cette dernière un énorme défi. En effet, malgré les efforts consentis par les différents gouvernements qui se sont succédés pour soustraire ces jeunes de certaines activités pour le moins préjudiciables en vue de leur épanouissement sain et harmonieux, la situation de cette frange importante de la population ne fait que se dégrader au fil des ans. Aujourd'hui, certains jeunes zinderois s'attachent à des bandes appelées « palais » qui les préparent très peu à leur destin et leur apprennent à évoluer selon leurs propres intentions. La consommation des stupéfiants, les vols et enlèvements organisés des filles, les violences de tous genres sont le quotidien de ces jeunes membres des « palais ».

« Reconnus par leur habillement « importé » à la façon des noirs américains issus des ghettos -grosses chaînes aux cous, tee-shirt à l'effigie de stars hollywoodiennes, pantalons Jeans délavés rabattus- et qui aiment marcher à la façon canard (...) », les jeunes des « palais » s'illustrent par des faits divers parfois tragiques, souvent spectaculaires².

Armés de couteaux, de coupe-coupe, de machettes ou de barres de fer, ils commettent des actes de délinquance plus ou moins graves (batailles rangées entre « palais ») et perturbent la vie quotidienne du quartier, quand ce n'est pas celle des établissements scolaires ou de la ville entière (à l'image des manifestations des 5 et 6 décembre 2011 ou celle d'octobre 2012).

Un tel phénomène, d'une ampleur de plus en plus inquiétante, animé par des acteurs jeunes ne nous laisse aucunement indifférent car il constitue à notre sens une gangrène qui mine cette jeunesse dont le Niger a tant besoin pour relever les défis qui se dressent de vant lui.

En effet, s'investir à sa compréhension en vue de faire des propositions de sortie de crise constitue pour nous un préalable pour tout développement.

¹ Sahel Dimanche, N°1504 du 24 Août 2012, *Zinder : proscrire la violence du comportement de jeunes*.

² Le Damagaram, n°24-25, mai-juin 2010, *Insécurité à Zinder : La terreur des gangsters des "palais"*.

Autrement dit, en envisageant de chercher les facteurs (qui favorisent l'affiliation/l'adhésion des jeunes aux palais), nous pensons pouvoir donner un outil indispensable à la compréhension de ce phénomène qui ne cesse de s'amplifier. L'autorité compétente saura, dès lors, vers où orienter ses énergies pour canaliser et transformer l'énergie de ces jeunes en dérive en véritable atout pour la collectivité.

Notre étude s'est étalée de façon discontinue de juillet à septembre 2012, pendant la période de notre stage d'imprégnation à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Zinder (DRJS/Z).

Sa réalisation a été rendue possible grâce à une approche méthodologique englobant trois (3) techniques à savoir :

- la recherche documentaire qui nous a permis d'avoir une idée d'ensemble des théories explicatives de la formation de bandes ;
- des enquêtes par questionnaires adressées aux principaux acteurs des « palais »;
- des guides d'entretiens conçus et administrés à certaines personnes ressources (la police, le maire de la ville de Zinder, le Directeur en charge de la jeunesse, le responsable du service éducatif judiciaire et préventif (SEJUP).

Comme toute étude, la nôtre a connu quelques difficultés. La principale difficulté rencontrée reste celle liée à la nature sensible du phénomène. En effet, étant donné que les jeunes membres des palais se méfient des étrangers, ils ne donnent pas volontiers des renseignements aux chercheurs de crainte qu'ils ne soient utilisés contre eux.

A terme, l'étude nous a permis de savoir que les jeunes s'intéressent aux « palais » parce qu'ils manquent d'emploi. L'oisiveté est mère de tous les vices a-t-on coutume de dire.

Leur recours à l'agressivité s'explique en grande partie par leur difficulté d'expression, et d'extériorisation de cette difficulté. Ils agressent et cassent parce qu'ils ne savent pas exprimer de revendications par la voie légale, politique ou syndicale.

Cette étude a par la suite débouché sur un certain nombre de recommandations dont entre autres :

- la formalisation de ces structures informelles de jeunes ou « palais » en vue de mieux les canaliser et contrôler les agissements de leurs membres ;
- la promotion des échanges inter et intra-communaux de jeunes de « palais » pour les amener à réfléchir, à participer à des activités qui développent en eux un sentiment de compréhension mutuelle et l'adoption des comportements citoyens (le respect d'autrui, l'acceptation de ses différences, la tolérance, l'engagement et la concurrence dans des activités saines, l'expression de leurs revendications de manière apaisée).
- le don d'une compétence productive qui puisse leur permettre de subvenir à leurs besoins primaires pour mener une vie décente.

La présente monographie s'articule autour de trois (3) parties. Une première porte sur le cadre théorique et méthodologique. Une deuxième présente le champ d'observation. Une troisième est consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats. Enfin nous terminerons ce travail par des recommandations et une conclusion.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

Ce chapitre précisera les concepts clés de l'étude, les théories explicatives de la dynamique des bandes, la problématique, la justification du choix du thème ainsi que les objectifs de la présente monographie.

1.1 Revue de la littérature

1.1.1 Définition des concepts

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait recours à certains concepts, qu'il conviendrait de définir pour en comprendre le sens.

1.1.1.1 Concept jeunesse

Le concept de jeunesse est des plus élastiques.

La difficulté à définir cette tranche d'âge vient du fait que la jeunesse implique à la fois un âge biologique réglé par la nature, un âge sociologique que fixe la société et un âge psychologique que chacun se donne³.

Le **Dictionnaire de la Sociologie** LAROUSSE⁴ la définit comme étant la période de la vie qui s'étend de l'enfance à l'âge adulte.

En effet, ce qu'on nomme jeunesse varie considérablement d'un type de société à l'autre, d'un groupe à l'autre. Dans les sociétés traditionnelles, la jeunesse désigne une période brève et précise de la vie, scandée par des rites de passage et des cérémonies initiatrices qui donnent aux sujets des statuts clairs et reconnus.

Toutefois, le temps de la jeunesse apparaît comme une période ambiguë et anémique, durant laquelle l'acteur n'est ni un enfant ni un adulte. C'est aussi une période d'épreuves durant laquelle s'acquiert le statut d'adulte à travers des projets d'avenir, des stratégies et, parfois, des transgressions plus ou moins tolérées par les adultes.

³ Adam E.B., *Communication au forum national de la jeunesse nigérienne* tenu à Niamey du 20 au 22 mai 2004

⁴ BOUDON, R. et coll., *LAROUSSE-Dictionnaire de la sociologie* (Paris, 1977)

Comme période de liberté, mais aussi de fragilité des statuts et des identités, la jeunesse est sensible aux crises et aux mutations d'une société : elle paraît toujours associée aux mécanismes du changement.

Mais la jeunesse n'est pas une catégorie sociale homogène. Il existe autant de jeunesses que des groupes sociaux.

Qui est jeune ? Jusqu'à quand est-on considéré comme jeune ?

Du point de vue social

Les sciences sociales décrivent la jeunesse comme une phase transitoire qui débute avec la puberté et finit à l'âge adulte, ce dernier étant généralement défini par trois critères⁵ :

- L'autonomie financière
- L'accès à un logement indépendant
- L'installation conjugale par mariage ou cohabitation.

Le terme adolescence rend bien cette idée d'une phase de transition vers un objectif social : le citoyen adulte. Durant cette phase, les moments les plus typiques sont caractérisés par les bouleversements biologiques, la distanciation sociale de la famille et l'acquisition d'une nouvelle autonomie qui s'exprime à travers de nouveaux comportements et attitudes. Cependant, une définition de la jeunesse ne peut être simplement réduite à une phase d'âge ou assimilée à un phénomène naturel comme la puberté. La durée de cette étape transitoire, la façon dont elle est vécue et bien évidemment, les bornes qui en fixent le terme dépendent du contexte social, du jeu des forces et des dynamiques socioéconomiques qui la traversent. L'aggravation du contexte économique, l'allongement de la scolarisation, l'altération du symbole de la famille mènent-ils vers une redéfinition de cette période d'existence ?

La perception de la jeunesse comme une catégorie sociale soumise aux évolutions historiques, et dont l'existence même est indissociable du système social et des mécanismes qui la régissent, en fait un partenaire politique qui engendre une interaction d'une rare intensité.

⁵ CONFEJES, (1999), *Les politiques nationales de jeunesse au sein de l'espace francophone*.

Sur le plan international

Dans la définition du concept jeunesse, la dimension âge paraît être un critère récurrent. La délimitation de cette tranche d'âge varie d'un pays à un autre, d'une institution à une autre. Les Nations Unies la situent entre 15 et 24 ans. La plupart des Etats africains, dont le Niger, la situent dans la plage de 15 à 35 ans.

De tout ce qui précède, on peut tirer la conclusion qu'une définition unique et universelle du jeune ou de la jeunesse n'existe pas. C'est dire que la jeunesse n'est pas un groupe social homogène, il existe autant de jeunesses que de groupes sociaux.

Pour ma part, dans le cadre de cette étude, est jeune toute personne âgée entre 15 à 35 ans.

1.1.1.2 Bande

La bande peut être définie comme un groupe de jeunes plus ou moins structuré que la sociologie caractérise par ses rapports avec son environnement⁶.

Selon Laurent Mucchielli et Marwan Mohammed (2007)⁷, la bande est un groupe de jeunes que l'on rencontre dans les quartiers populaires et dont les liens entre les membres sont basés sur de l'affectif et sur le partage d'une même expérience de vie. Elle est constituée de jeunes adultes ou adolescents d'une même classe d'âge. Elle se caractérise par trois critères centraux : son homogénéité de genre - en général, masculin bien que les constatations actuelles mettent en avant une augmentation du phénomène de bandes de filles- et de lieu d'habitation de ses membres ; ensuite son informalité, c'est-à-dire qu'elle n'est pas constituée par un tiers extérieur ; enfin, sa finalité, « être ensemble pour expérimenter sa force, l'activité sexuelle et l'accès à la consommation de masse » ce qui peut amener, dans certaines conditions, des risques de déviance.

La différence entre le groupe et la bande dans son sens savant ne repose pas sur le fonctionnement interne du collectif mais plutôt, selon Laurent Mucchielli⁸, sur son degré de marginalisation vis-à-vis de la société. Cette définition se base sur le concept de ségrégation

⁶ BOUDON, R. et coll., LAROUSSE-*Dictionnaire de la sociologie* (Paris, 1977),

⁷ MUCCHIELLI L., M MARWAN , (2010), In *groupes de jeunes et pratiques de prévention spécialisée* - rapport Conseil Technique des Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée(CTPS).(www.social-sante.gouv.fr)

⁸ Idem

réciproque développée entre le groupe et son environnement. « Petit groupe fermé sur lui-même, la bande apparaît alors comme un bloc où les différences de caractère entre les individus n'apparaissent pas à qui n'en fait pas partie. (...) En retour, les membres de la bande n'ont aucune empathie par rapport à ceux qui ne font pas partie de leur groupe, ce qui facilite d'ailleurs le passage à l'acte délinquant. »⁹

Les bandes sont une réalité multiforme. Leur ~~fil~~ dépend de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent. La taille des groupes, leur composition, leur durée de vie, leurs spécialités délinquantes diffèrent d'un territoire à l'autre, d'un moment à l'autre. Elles ont cependant des caractéristiques communes. Les bandes regroupent des jeunes d'une même classe d'âge. Ces phénomènes peuvent concerner les adolescents dès l'âge de 14 ans. Passés les 18/20 ans, les jeunes quittent les bandes pour s'investir dans d'autres activités. Elles regroupent en général des jeunes de sexe masculin ; ils sont 4 ou 5, parfois plus, mais de l'avis des observateurs, rarement plus de 20. Les bandes ont des formes variées : groupe stable, noyau dur et satellites, ensemble de sous-groupes.¹⁰

Ce concept, développé par R. Lascoumes, 1974¹¹ s'illustre par une stigmatisation sociale forte des membres des groupes, souvent les moins bien dotés pour être en capacité d'y résister. La constitution en bande devient alors « l'expression guerrière de la revendication diffuse d'une place dans la société, dans un quartier où rien n'avait été prévu qui puisse convenir à leur adolescence. »

Cela s'explique en général par une forte incompréhension réciproque, entre les jeunes et les adultes amenés à les côtoyer (habitants surtout).

On distingue au moins deux (2) catégories de bandes. Les bandes de jeunes qui ne sont pas structurées et qui se forment de façon spontanée. Généralement de petite taille, ils rassemblent des personnes partageant certains objectifs communs. L'objectif de ces bandes est le divertissement et la réalisation d'actes illicites n'est pas un but en soi. Cependant, l'usage de drogue ou la consommation de l'alcool peut le rendre dangereux ou perçus comme tels par leurs agissements antisociaux. La bande structurée constitue le gang. Leurs objectifs sont illicites et peuvent avoir des ramifications à l'étranger.

⁹ Maryse Esterle Hedubel, (1997), *la bande, le risque et l'accident*, P74, ed. l'Harmattan

¹⁰ Élodie TOURNEBIZE, (2011) *les phénomènes de bandes en France*, ST Gangs France FR.pdf, www.ffsu.org

¹¹ In E, Tournebize, (2011), *les phénomènes de bandes en France*

1.1.1.3 ‘Palais’ :

Les « palais » peuvent être définis comme des bandes composées de jeunes garçons en majorité, organisées en réseaux dans différents quartiers de la ville de Zinder. Chaque « palais » dispose d'un lieu de regroupement, d'un nom, reflet de l'imagination de ses membres. Ces derniers se caractérisent par la commission d'actes illégaux, antisociaux, considérés ici comme une violence (bagarres rangées, enlèvement de jeunes filles, consommation de substances illicites, menaces, etc.).

1.2. Théories explicatives de la dynamique des bandes

Plusieurs chercheurs ont essayé d'expliquer la dynamique des bandes depuis que ce phénomène est devenu une préoccupation sociale. La section qui suit présente les principales théories qui concernent les activités et le comportement des bandes en général. (Notre recension s'est inspirée du rapport de recherche produit par Dean Jones et collègues intitulé : "*Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*", Direction de la recherche-service correctionnel du Canada, septembre 2004. www.csc.gc.ca)

1.2.1 Théorie de la désorganisation sociale

La théorie de la désorganisation sociale explique l'affiliation à un gang comme une solution de rechange pour les jeunes qui, autrement, n'ont pas de liens sociaux avec les gens et les institutions communautaires. Cette absence de liens peut découler de mouvements démographiques rapides (comme une vague d'immigration), de changements politiques, économiques ou sociaux rapides, de l'instabilité des régimes politiques, de la guerre ou d'une révolution. Elle peut également découler d'une industrialisation ou d'une urbanisation rapide, de changements radicaux dans le marché du travail, de la désorganisation sociale ou familiale, ou de l'incapacité des agents de socialisation, comme les écoles, à répondre aux besoins d'une population en évolution. Selon la théorie de la désorganisation sociale, la formation de gangs n'est pas anormale ; elle est plutôt une réponse normale d'individus normaux à des situations sociales anormales. Elle se produit donc lorsque les liens de l'individu à l'ordre social sont rompus.

1.2.2 Théorie de la contrainte

Selon cette théorie, la délinquance et l'appartenance à un gang sont la conséquence de l'écart entre les aspirations économiques élevées et le manque de moyens pour les réaliser. Elle suppose que tous les jeunes ont des aspirations économiques semblables (la richesse, le succès et le pouvoir), mais qu'un grand nombre de jeunes ne possède pas les ressources légitimes pour atteindre leurs buts. Ainsi, pour compenser ce manque de moyens, ces jeunes doivent avoir recours à des activités illégales pour concrétiser leurs aspirations (Goldstein, 1991).

Selon cette théorie, les garçons de classe inférieure se regroupaient en gangs parce qu'ils n'avaient pas accès aux buts définis par la société. Toutefois, selon l'endroit où les gangs étaient formés, le type de gang différait, car même les moyens illégitimes sont distribués de façon inégale (Kenney et Finckenauer, 1995). Les gangs criminels se constituent dans des quartiers stables et se concentrent sur les crimes qui rapportent des gains financiers importants. Les gangs conflictuels se constituent dans les quartiers pauvres et plus instables et visent à atteindre un certain statut au moyen de la menace. Enfin, les gangs marginaux se forment dans les deux genres de quartiers et sont composés d'individus qui ne se qualifient pas pour les deux autres types de gangs.

1.2.3 Théorie de la sous-culture

La théorie de la sous-culture repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les jeunes ont des buts et des aspirations économiques semblables. Elle pose comme postulat que plutôt que de vouloir atteindre les mêmes buts que les jeunes de la classe moyenne, les jeunes de la classe inférieure créent leur propre sous-culture afin d'y acquérir le statut désiré.

Albert Cohen (1955) a proposé sa théorie de la réactance pour expliquer la formation des gangs, affirmant que les garçons de la classe ouvrière et de la classe inférieure sont frustrés de ne pas atteindre les standards de la classe moyenne qu'ils ne sont pas outillés pour atteindre. Ils se constituent donc en gang pour établir leur propre système de valeurs anti-conventionnelles dans lequel on acquiert un statut pour des comportements qui sont négatifs, malveillants et dysfonctionnels. Cohen prétend que ce système de valeurs se transmet de génération en génération et que cette sous-culture est installée de façon permanente (Williams et McShane, 1999).

1.2.4 Théorie de l'étiquetage

Elle souligne que la déviance n'est pas une propriété caractéristique de l'acte d'une personne mais plutôt la conséquence des réactions des autres à cet acte.

Selon la théorie de l'étiquetage, aucun comportement n'est déviant en soi; c'est le fait de l'étiqueter comme tel qui le rend déviant. En conséquence, les individus ne sont des criminels que lorsque la société les étiquète comme tels. De plus, lorsqu'on étiquète un individu comme « membre d'un gang », il s'identifie à l'image que lui renvoie la société. Cette étiquette devient le statut principal, ou l'identité principale, de cette personne. Lorsqu'il intériorise cette identité, l'individu se considère comme membre d'un gang et rien d'autre, et il agit conformément au rôle stéréotypé d'un membre de gang, renforçant ainsi l'opinion de la société qu'il appartient à un gang (Williams et McShane, 1999).

1.2.5 Théorie du contrôle social

Selon la théorie du contrôle social, la déviance fait naturellement partie de l'expérience humaine et chacun a une tendance naturelle à adopter des comportements criminels. Cette théorie essaie d'expliquer pourquoi certaines personnes se conforment à l'ordre moral (règles de la société) alors que d'autres s'en écartent. Elle pose comme postulat qu'en général, les personnes qui ne s'affilient pas à un gang possèdent des liens plus forts avec l'ordre moral que les autres. Les éléments qui constituent ces liens sont l'attachement aux personnes-clés (famille, amis, modèles) et aux institutions (emploi, école, clubs), la participation à des activités conventionnelles, et l'adhésion aux valeurs traditionnelles de la société (Hirschi, 1969; Williams et McShane, 1999).

1.2.6 Théorie du développement social

La théorie du développement social expose les processus généraux qui sous-tendent l'évolution des interrelations et des comportements. S'appuyant sur l'importance du développement, cette théorie présente des modèles propres à chaque période de développement de l'enfance et de l'adolescence (préscolaire, école primaire, école secondaire). Dans chaque modèle, on retrouve des facteurs de risque et des facteurs de protection qui mènent respectivement dans une voie qui encourage les comportements antisociaux.

1.2.7 Théorie de l'hyper-adolescence

Cette théorie repose sur le principe que les adolescents membres d'un gang sont des hyper-adolescents, ou des adolescents qui ont les mêmes besoins et les mêmes comportements que les autres adolescents, mais à un plus haut degré. Divers éléments caractérisent l'expérience type de tout adolescent, dont le sentiment de marginalité, la contestation de l'autorité, le besoin d'expérimenter des rôles d'adulte, la recherche du statut, le manque d'estime de soi et la recherche de l'indépendance. La formation de sa propre identité est particulièrement importante pour tous les adolescents. Goldstein (1991) a constaté que les membres de gangs (ou les hyper-adolescents) sont plus sensibles aux pressions de leurs pairs, recherchent plus activement le statut d'adulte et sont plus disposés à intégrer les opinions de leurs pairs dans le développement de leur identité. En outre, Goldstein soutient que l'appartenance à un gang fournit aux hyper-adolescents des possibilités de hausser leur statut (par les comportements délinquants et violents) qui ne leur sont pas offertes par les autres groupes de pairs.

En définitive, et à la lumière de toutes ces théories, nous pouvons affirmer que la formation des gangs est un résultat : elle est le produit de facteurs socioculturels et économiques. Elle s'explique par le caractère inégalitaire de notre société : le chômage, la pauvreté, le manque d'instruction, la violence véhiculée par les médias...

Les comportements déviants résultent aussi du changement que subit la société. Ils sont dus au relâchement du contrôle social.

La déviance est aussi un processus : elle est le produit d'interactions sociales ; ainsi en stigmatisant et en étiquetant certains individus, des groupes institutionnalisés ou non entraveraient leur intégration et favoriseraient ainsi des comportements déviants et en particulier l'appartenance à des bandes.

1.3. Problématique, justification du choix du thème et objectifs de la recherche

1.3.1 Problématique

La jeunesse constitue l'âme et l'espoir de toute nation. Elle reste et demeure la force motrice indispensable au développement de tout pays puisqu'elle concentre d'énormes qualités.

Au Niger, la jeunesse constitue la couche la plus représentative de la population. Selon la Politique Nationale de la Jeunesse du Niger (PNJ)¹², plus de la moitié de la population nigérienne est âgée de moins de 15 ans (51,9%); deux nigériens sur trois sont constitués de jeunes de moins de 25 et 33% des nigériens sont des jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans.

Si d'un point de vue théorique, cette jeunesse constitue un potentiel pour l'avenir du Niger, pour l'heure, l'immense espoir qu'elle suscite s'effrite au fil des ans avec la dégradation continue des conditions de vie et d'existence. Ce qui constitue un défi auquel la collectivité des adultes et le gouvernement ont du mal à faire face.

En 1974 déjà, le président du Conseil Militaire Suprême (C.M.S) disait de cette jeunesse qu'elle était « irresponsable et pourrie, négligée et sous-employée ¹³».

Conscient de l'enjeu que représente la jeunesse, le Conseil Militaire Suprême (C.M.S), après sa prise de pouvoir, l'avait alors placée au nombre de la multitude des problèmes prioritaires auxquels il fallait s'attaquer de toute urgence. Ainsi furent mises en œuvre des structures comme la « samariya »¹⁴ (1974-1991) en vue de mieux l'organiser, canaliser ses forces et ses énergies créatrices aux fins de l'investir dans les tâches de développement.

De 1991 à nos jours, le cours de l'existence a connu d'énormes changements. Des crises multidimensionnelles ont considérablement bouleversé la société nigérienne. Celle-ci n'a plus la cohésion qui faisait sa force par le passé. Si hier, les adultes conjuguèrent leurs efforts pour faciliter à cette frange importante de la population qu'est la jeunesse son passage à l'âge

¹² Politique Nationale de Jeunesse adoptée par décret n°2011-099/PCSRD/MJS du 17 février 2011

¹³ Déclaration du Lieutenant Colonel Seyni Kountché, in *Jeunesse et Développement : cas de la samariya au Niger, (1989), K.H.lailaba.*

¹⁴ Samariya, du terme hausa "samari" qui veut dire "jeunes gens" est une association regroupant tous les jeunes d'une localité ou quartier donnés.

adulte, de nos jours, avec la dégradation continue des conditions de vie et d'existence, ces adultes veillent de moins en moins sur son éducation.

Dans un tel contexte, la cellule familiale a cessé d'être le lieu privilégié de socialisation des enfants qui, très tôt sont happés par la rue, principal vecteur de la toxicomanie, de la prostitution et de la délinquance. L'expérience sociale à travers la classe d'âge et au cours de laquelle se parachevait l'initiation des jeunes ne remplit plus sa fonction convenablement. La samariya (1974-1991), « cadre d'éducation civique et morale, structure transitoire entre la famille et le quartier, le quartier et le village, la famille et l'Etat, qui était non seulement chargée de la préservation de l'héritage culturel de la société, mais aussi de sa revalorisation et de sa transmission aux générations montantes »¹⁵ n'existe plus. L'école ne garantit pas assez l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail.

« Son système d'enseignement nouveau et formel se révèle désastreux dans bien de ses aspects : déjà instable dans son exécution, il instruit cette jeunesse plus qu'il ne l'éduque, l'intègre le moins du monde à sa société, prépare plutôt son extraversion culturelle, s'adapte très rarement à ses capacités, n'ajuste pas sa demande à l'offre d'emploi, connaît un très bas potentiel d'encadrement. La déperdition scolaire en cours de cycle y devient massive et aussi inquiétante, car ces recalés démunis affichent du mépris pour le travail manuel ». ¹⁶

En matière d'accès à l'emploi, en l'absence de vraies statistiques du chômage, on considère sur la base d'une enquête réalisée en 2003 sur les besoins et aspirations des jeunes, que 2/3 des jeunes âgés de 15 à 25 ans « ne sont pas occupés au Niger » et que moins de trois actifs occupés sur 10 sont de sexe féminin alors que les femmes représentent 51,14% de la population active totale.

En outre, le contexte de pauvreté généralisée (62,1% des nigériens sont pauvres dont 42,2% sont des pauvres durables, 19,6% des pauvres transitoires¹⁷), et d'insécurité alimentaire chronique, ont favorisé l'émigration et l'exode massif de jeunes des campagnes vers les villes, venant ainsi grossir le lot des déshérités sociaux dans les centres urbains. Ce qui, d'une part, précipite la saturation du secteur informel urbain qui pour l'instant est le seul rempart des jeunes en raison du tarissement des possibilités d'emploi du secteur privé moderne et, d'autre

¹⁵ Koh. H Lailaba, (1989) *Jeunesse et Développement : cas de la samariya au Niger*

¹⁶ Adam E.B, *Communication au forum national de la jeunesse nigérienne* tenu à Niamey du 20 au 22 mai 2004

¹⁷ Institut National de la Statistique du Niger, (2005), *Enquête sur les indicateurs de base du bien être*.

part, contribue à bouleverser les cadres traditionnels dans lesquels se forgeait et s'exprimait une citoyenneté classique.

Par ailleurs, le retour massif des migrants économiques, suite aux crises sociopolitiques en Libye, en Côte-D'ivoire et au Nigeria, principalement dans les zones vulnérables des régions de fortes émigrations (Tahoua, Zinder, Diffa) à contribué à accroître la vulnérabilité des jeunes qui, se sont retrouvés par milliers au chômage.

Sur le plan politique, cette jeunesse reste le réservoir électoral le plus important sans lequel le pouvoir ne peut être acquis. En dépit de cela, "rares sont les partis politiques qui la hissent au premier plan des investissements ou entreprennent des recherches sur sa situation, sur ses besoins réels et sur sa promotion. En général, ils ne s'intéressent qu'à sa politisation aussi rétrograde que constante en leur faveur et en font un objet plat et vulgaire de conquête et d'exercice de pouvoir"¹⁸. Face à cette situation, la jeunesse ne trouve d'alternative que de faire de plus en plus recours à la violence pour revendiquer son insertion sociale et économique.

Sur le plan technologique, notons que l'image non moins rassurante des séries télévisées, des films projetés dans les vidéos-clubs des quartiers ou encore l'utilisation inappropriée de l'internet abrutissent et influencent négativement le comportement de cette jeunesse qui a tendance à se définir à travers ces nouvelles formes de perception qui la détournent des valeurs qui fondent l'authentique société nigérienne.

Par ailleurs, même dans ses aspirations à des loisirs sains, la jeunesse nigérienne se trouve confrontée à l'insuffisance d'équipements sportifs et de loisirs, doublée d'un déficit en cadres de jeunesse, de leur inégale répartition territoriale et d'une insuffisance des moyens de travail. En effet, selon les statistiques du ministère de la jeunesse et des sports - 2005, le Niger ne comptait que 405 cadres chargés de l'encadrement de jeunes dont 287 sont à Niamey¹⁹.

Dans ce contexte caractérisé par des déficits énormes dans les domaines sociopolitique, économique et culturel, une bonne partie de cette jeunesse inoccupée, qui connaît de moins en moins les joies du travail, et de surcroît mal organisée ou bien peu encadrée, a fini, malgré

¹⁸ E.B Adam ,(2004) *jeunesse nigérienne, valeurs républicaines et citoyennes. Du civisme à l'engagement au service du développement.*

¹⁹ Ministère de la Jeunesse et des Sports du Niger, (2005), *Annuaire Statistiques.*

elle, et en dépit de l'adoption de la politique nationale de jeunesse en 2011 par s'adonner à des activités illicites.

Corrélativement, certaines valeurs morales se dégradent à vue d'œil et les déviants divers, les groupes sociaux hors normes, les jeunes en difficultés « dans » ou « de » la rue, souvent cristallisés dans certaines villes et leurs périphéries envahissent tous les lieux sans le moindre contrôle.

C'est le cas à Zinder, où, depuis quelques temps, l'on assiste, à une vague d'insécurité chronique animée par les jeunes organisés en bandes appelés « palais », semant la terreur même en plein jour dans les quartiers qu'ils prennent souvent en otage.

Bien connus des services de la police, les « palais » constituent de par leur organisation en réseaux dans les quartiers, et leurs agissements qui s'expriment régulièrement à travers des descentes sporadiques dans la ville, armés d'armes blanches, une menace pour la paix sociale.

Les violentes manifestations du 6 et 7 décembre 2011, à l'issue desquelles deux (2) personnes innocentes ont été tuées, une banque incendiée; celle de septembre 2012 qui s'est soldée par la destruction de plusieurs édifices publics et privés, des jets de cailloux sur le cortège d'un ministre en octobre 2012²⁰ ou encore les batailles rangées entre deux camps rivaux de « palais »²¹ sont les points d'orgue qui illustrent de façon édifiante, cette évolution du phénomène de « palais » qui n'épargne aujourd'hui aucun quartier de la ville de Zinder.

Au vu de ce qui précède, des mesures allant de la répression à l'interdiction de tout regroupement de jeunes au delà d'une (1) heure de matin ont été prises. Cependant, il apparaît que les dispositions prises se sont révélées inefficaces ou du moins insatisfaisantes.

Au vu de ce qui précède, des solutions urgentes sont nécessaires pour sauver nos jeunes, richesse et avenir de notre pays.

Cela appelle donc des investigations plus approfondies, sur les raisons de ces violences animées par les jeunes membres des « palais ».

²⁰ Journal Le Républicain-Niger du vendredi 26 octobre 2012

²¹ Le Damagaram n°24- 25 mai-juin 2010

Ainsi, dans cette ville où la majorité de la population est jeune, l'effritement des institutions sociales chargées de l'inculcation des valeurs morales à la masse juvénile ne serait-elle pas explicative de ce phénomène qui n'épargne aucun quartier de la ville de Zinder ? Le désœuvrement des jeunes n'est-il pas un des facteurs favorisant l'affiliation des jeunes aux « palais » ? Ce phénomène n'est-il pas une conséquence naturelle inhérente aux changements que subissent les jeunes à cet âge de la vie ? Telles sont les questions qui cadrent notre recherche et nous conduisent ainsi à émettre l'hypothèse principale que voici :

L'affiliation des jeunes aux « palais » s'explique-t-elle par leur désœuvrement à Zinder.

D'autres hypothèses secondaires peuvent également être émises, à savoir :

Le phénomène de « palais » de jeunes à Zinder fait suite au relâchement du contrôle exercé par la société (les parents et l'école en particulier) sur les jeunes.

La violence véhiculée par les médias est déterminante dans l'explication du comportement agressif des jeunes membres des « palais ».

1.3.2 Justification du choix du thème

L'existence des jeunes organisés en bandes est un phénomène qui concerne nombre de villes à l'échelle mondiale. A Zinder en revanche, ce phénomène n'est connu que récemment avec la prolifération des bandes de jeunes ou « palais ». Aujourd'hui, ce phénomène n'épargne aucun quartier de la ville de Zinder. Au regard des violences qu'ils engendrent, les « palais » incarnent une dangerosité sociale de proximité et constituent un vecteur de l'insécurité dans les quartiers. Impliqués dans plusieurs formes de violence et actes antisociaux, ils constituent de ce fait une préoccupation à l'échelle communale, régionale voire nationale.

L'ampleur du phénomène ne nous laisse aucunement indifférent car, les jeunes constituent la couche de la population sur laquelle repose l'espoir et l'avenir de la collectivité.

Or, dans l'incivisme ces jeunes seront toujours inutiles et ne s'orienteront point vers les œuvres de construction nationale.

C'est pourquoi, il nous plaît en tant que cadre de jeunesse, devant l'instabilité chronique, animée par des acteurs de plus en plus jeunes, d'apporter notre modeste contribution à

l'atténuation de ce phénomène qui gangrène cette jeunesse dont le pays à tant besoin pour relever les défis du développement qui se dressent devant lui.

1.3.3. Les objectifs de la recherche

L'objectif principal de cette étude est de chercher les facteurs qui poussent les jeunes à s'organiser en groupes ou « palais », semant la terreur à Zinder. La finalité est de formuler des recommandations susceptibles de contribuer à reconverter ces jeunes en citoyens responsables.

Cet objectif se divise en trois (3) objectifs spécifiques suivants :

- décrire les caractéristiques des jeunes des « palais ».
- dégager les raisons concrètes qui poussent les jeunes à s'organiser en « palais » ou à y adhérer,
- développer des stratégies qui permettent à ces jeunes d'exprimer leurs revendications de manière apaisée, de canaliser et de transformer les potentialités de ces jeunes en dérive, en atouts concrets pour la collectivité.

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

Dans cette partie de notre travail, nous présenterons d'abord la population cible, suivis des instruments et de la procédure de collecte des données. Nous présenterons ensuite la procédure de dépouillement et enfin, les limites et les difficultés rencontrées dans le cadre de l'étude.

2.1 La population cible

Notre population mère est composée des jeunes membres de dix (10) « palais » de la commune II. Cette population a un effectif de 149 membres, repartis par « palais », selon le tableau ci-après :

Tableau N°1 : « les palais » concernés par l'étude

| N° | Dénomination du « palais » | Effectif par tranche d'âge | | | Total |
|----|-------------------------------|----------------------------|--------------|-------------|-------|
| | | - de 15 ans | De 15-35 ans | + de 35 ans | |
| 1 | King Danger Rimbo | 5 | 10 | - | 15 |
| 2 | Clar Gangs | 5 | 10 | 2 | 17 |
| 3 | Révolution C | - | 13 | - | 13 |
| 4 | Big Tigre Black | 4 | 12 | 3 | 19 |
| 5 | Big Gangs | - | 10 | - | 10 |
| 6 | Territoire de gangs | - | 12 | - | 12 |
| 7 | Révolte contre C.I | 5 | 10 | 2 | 17 |
| 8 | DMX | - | 11 | - | 11 |
| 9 | City | 3 | 11 | - | 14 |
| 10 | Jeunes Amis Solidaires | 7 | 12 | 2 | 21 |
| | Total | 29 | 111 | 09 | 149 |

La lecture de ce tableau nous révèle que, de ces 149 membres des dix (10) « palais » retenus et choisis au hasard, la majorité (111) se situe dans la tranche d'âge de 15 à 35 ans. Pour la collecte des données, nous nous sommes appesanti sur ces 111 personnes, toutes de sexe masculin.

2.2 Instruments et procédure de collecte des données

En vue d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de ce travail, et pour vérifier les hypothèses précédemment énumérées, nous avons fait recours à trois (3) instruments de collecte d'informations.

2.2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire nous a permis d'examiner les travaux réalisés de par le monde sur les questions de bandes en général. Les documents ont principalement été recherchés sur Internet, notamment dans les bases de données des revues et des institutions nationales et internationales, ainsi que dans plusieurs centres de documentation. L'étude récente sur la violence en milieu jeune à Zinder²² nous aussi été d'un apport non négligeable.

2.2.2 Le questionnaire :

Le questionnaire a été le principal outil de cueillette des données auprès de notre groupe cible.

2.2.2.1 Présentation du questionnaire :

Le questionnaire (voir annexes) se compose de rubriques qui renvoient soit aux caractéristiques de jeunes enquêtés, soit aux raisons de création/ adhésion de jeunes au « palais », à leur organisation, aux formes de violences auxquelles se livrent les « palais » ainsi qu'aux motifs de leur agressivité.

Il est composé de questions ouvertes pour permettre à nos interviewés de donner libre cours à leurs idées et sentiments.

2.2.2.2. Administration du questionnaire

Afin de recueillir les informations auprès de notre groupe cible, nous avons d'abord fait recours au directeur en charge de la jeunesse et au responsable du Service éducatif, préventif et judiciaire (SEJUP). Ces derniers constituent en effet des portes privilégiées d'accès dans ce milieu très hostile aux étrangers. Ils servent de lien entre les jeunes de « palais » et l'autorité.

²² Aboubacar S., (2012), *Etude sur le phénomène de violence en milieux jeunes à Zinder*, présentation à l'atelier final.

Ces derniers nous ont par la suite mis en contact avec les meneurs du Mouvement des Fadas et Palais pour la Promotion de la Jeunesse (MFPPJ), structure coordonnatrice de « palais » de la ville de Zinder.

Après leur avoir fourni toutes les informations relatives aux motifs de notre visite, nous avons sollicité et obtenu l'aide de cette structure pour nous mettre en contact avec les différents membres de « palais » de la commune II pour l'administration de notre questionnaire.

Pour être accepté et neutraliser tout soupçon, nous avons su trouver la « bonne distance », tout en leur rendant des services constants (achat du thé, cafés vitaux aux palais...) afin de constituer une sorte de capital sympathie, convertible en droit d'enquêter.

2.2.3. Guides d'entretien

2.2.3.1 Présentation des guides d'entretien

Des guides d'entretien ont aussi été conçus et adressés à la police, au directeur de la jeunesse, au responsable du Service éducatif, préventif et judiciaire (SEJUP), au maire.

Le guide d'entretien adressé à la police (voir annexes) renferme des questions relatives aux quartiers les plus touchés par le phénomène, les statistiques relatives aux actes de violence occasionnés par les jeunes des « palais » ainsi qu'aux mesures antérieures prises pour éradiquer ce phénomène.

Les guides d'entretien adressés au Directeur Régional de la Jeunesse, au maire et au responsable du SEJUP se structurent autour des questions ayant trait aux causes du phénomène et aux solutions de sortie de crise.

2.2.3.2 Administration des guides d'entretien

La procédure d'administration des guides d'entretien adressé aux personnes ressources a consisté d'abord à prendre un rendez-vous avec ces dernières dans leurs lieux respectifs de travail. Après leur avoir expliqué le motif de notre visite, nous leur avons soumis les guides, et avons convenu du jour de leur retrait. Après les avoir rempli, nous avons procédé à leur récupération.

2.3 Dépouillement

Après avoir administré les questionnaires et procédé à la récupération des guides, nous les avons rassemblé et transcrits de manière intégrale dans un tableau comprenant différentes rubriques. Nous avons ensuite dégagé les tendances et procédé au dépouillement manuel des résultats obtenus. Cela nous a permis de passer à l'analyse et à l'interprétation de nos résultats de recherche.

2.4 Limites de l'étude

Eu égard à l'ampleur de ce phénomène qui n'épargne aucun quartier de la ville de Zinder, notre étude aurait pu toucher l'ensemble des cinq (5) communes que compte la ville de Zinder. Mais, pour des raisons d'ordre matériel, temporel et financier, nous n'avons pu circonscrire notre étude qu'au niveau de la commune II. Et, même au sein de cette commune, notre étude n'a concerné que dix (10) « palais ».

2.5 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans le cadre de cette étude sont de plusieurs ordres.

La première grande difficulté reste liée à la nature sensible du phénomène. En effet, étant donné que les membres de « palais » sont très méfiants, les prises de contact et les premiers entretiens avec ceux-ci n'ont pas toujours été faciles en dépit de nos tentatives de persuasion. Nous avons en effet été confronté au refus, de la part de certains membres qui ont interprété notre demande comme un espionnage dans le but de les dénoncer à la police. N'eut été avec l'appui des membres du MFPPJ, ce travail n'aurait pu être réalisé.

Une autre difficulté et non des moindres, à été celle liée à l'insuffisance de nos moyens et du temps matériel étant donné que notre recherche s'est déroulée pendant notre stage d'imprégnation. Au nombre de difficultés rencontrées, nous pouvons aussi citer le non respect des rendez-vous fixés avec les personnes ressources (qui argumentent leurs comportements par un calendrier très chargé). Ce qui nous a constamment obligé de procéder à des reports.

La dernière difficulté est d'ordre technique. En effet, nous avons eu du mal à choisir la méthode appropriée de collecte de données auprès des jeunes de « palais ». Ceci est dû au fait que ces derniers constituent des groupes. Faudrait-il pour chaque « palais » retenu administrer

notre questionnaire à l'ensemble du groupe ou l'administrer à quelques membres du groupe ? Après maintes réflexions, nous avons finalement opté pour l'administration du questionnaire à l'ensemble du groupe en vue de laisser libre cours à chacun des membres d'exprimer ses opinions en dépit du fait qu'en général, seules quelques personnes monopolisent la parole. Toutes ces difficultés n'ont pas manqué d'avoir une incidence sur la progression de notre travail.

DEUXIEME PARTIE : LE CHAMP D'OBSERVATION

CHAPITRE I : PRESENTATION DU NIGER

1.1. Situation géo-administrative

Pays continental et très enclavé, faisant frontière avec sept autres pays africains (le Burkina Faso au sud-ouest, le Mali à l'ouest, l'Algérie au nord-ouest, la Libye au nord, le Tchad à l'est, le Nigéria au sud et le Bénin au sud-ouest), le Niger occupe une superficie de 1.267.000 km², dont $\frac{3}{4}$ de terres désertiques. Le pays est en grande partie situé dans la zone subsaharienne et désertique de l'Afrique de l'Ouest. Ses frontières sont distancées de 700 km du golf de Guinée et de 1200 km de la mer méditerranée. Sa population est estimée, en 2011 à 15,7 millions d'habitants.²³

Le Niger est divisé en huit (8) régions, trente six (36) départements et deux cent soixante six (266) communes.

²³ INS-Niger, *le Niger en chiffres 2011*

NIGER

Division Géographique de la Direction des Archives
du Ministère des Affaires Etrangères © 2004



LIBYE

ALGÉRIE

MALI

T é n é r é

T C H A D

Lac Tchad

CAMEROUN

NIGERIA

BURKINA

BÉNIN

0 100 200 km

1.2 Caractéristiques démographiques de la jeunesse

Il ressort du recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H) de 1998 que la population nigérienne est essentiellement jeune. En effet, les jeunes de moins de 35 ans représentent 79,36% de la population totale dont 17% sont âgés de 15 à 24 ans.

Selon l'Institut National de la Statistique (INS), le taux de croissance de la population jeune au Niger (15-35 ans) sur la période 2001-2011, est estimé en moyenne à 3,8% l'an. Sur cette période, un nigérien sur trois est un jeune entre 15 et 35 ans. Par ailleurs, les jeunes urbains représentent en moyenne 20% des jeunes vivant en milieu rural. Cependant, ce rapport va évoluer de 18,2% en 2001 à 23,4% en 2011, ce qui montre une tendance à la hausse des jeunes urbains par rapport à ceux du milieu rural.

La population nigérienne se caractérise également par une forte proportion des moins de 15 ans qui représentent près de 49,4% des effectifs. Ces proportions font du Niger l'un des pays les plus « jeunes » au monde. Sa population porte en elle un fort potentiel démographique et un élan en soutien aux efforts de développement, mais induit également de fortes pressions sur les infrastructures et les ressources disponibles du pays. Cela suggère aussi un coefficient de dépendance élevé et entraîne une pression sur le marché du travail par une augmentation de la main d'œuvre et un besoin important de création d'emplois.

1.3 Caractéristiques socioculturelles

Au Niger, la prise en charge de la jeunesse incombe à la famille, à l'école et à la communauté dans laquelle celle-ci évolue.

Sur le plan de l'instruction, il est à noter que la jeunesse nigérienne est analphabète en majorité. En effet, 70% des jeunes sont sans niveau d'instruction, toutes écoles confondues. Cependant la situation des jeunes de sexe masculin est meilleure que celle des jeunes de sexe féminin.

Le taux d'analphabétisme des jeunes est environ 2,5 fois plus élevé en campagne qu'en ville. Il est de 80% en milieu rural contre 33% dans les centres urbains.

Cette jeunesse fait face aux problèmes de santé et d'intégration sociale. Les grands maux qui minent cette jeunesse sont entre autres, ceux liés à la consommation des stupéfiants que les

jeunes attribuent soit à l'influence du milieu, soit au désir d'oublier leurs soucis et/ou au besoin de se doper en vue d'accroître sa productivité ; au chômage, à la déperdition scolaire, à l'analphabétisme, etc.

1.4 Situation économique

L'examen détaillé de la situation de la population jeune du Niger, selon la situation de l'activité, fait ressortir une prédominance des femmes au foyer. Ces deux catégories de jeunes occupent respectivement 38% et 32% de la population totale des jeunes. Les jeunes sans activité à la recherche d'un premier emploi représentent 5%.

Les jeunes ayant perdu leur emploi et à la recherche d'un autre (chômeurs) représentent 1%. Ainsi, 6% des jeunes nigériens sont sans activité et à la recherche d'un emploi. Les inoccupés ne cherchant pas d'emploi (inactifs) représentent 10% de la population jeune. Globalement, le pourcentage de jeunes sans aucune activité (inactifs, à la recherche d'un emploi) est de 15%. Les élèves et étudiants quant à eux représentent 9%.

Pratiquement, 48% des nigériens hors du système scolaire peuvent être considérés comme inactifs. Il s'agit des femmes au foyer et des inoccupés ne cherchant pas d'emploi.

On remarque aussi que le chômage et la recherche d'un premier emploi touchent relativement plus les garçons que les filles. En effet, les garçons représentent 97% des jeunes chômeurs nigériens et 85% des personnes à la recherche d'un premier emploi. Par contre, l'inoccupation touche plus de jeunes femmes que de garçons (52% contre 48%).

CHAPITRE 2 : PRESENTATION DE LA VILLE DE ZINDER

2.1 Les aspects géographiques

La communauté urbaine de Zinder est située à environ 900 km à l'est de Niamey, la capitale nationale et à 250 km au nord de Kano au Nigéria.

Avec une superficie de 559,66 km², la communauté urbaine de Zinder est entièrement englobée dans l'espace géographique du département de Mirriah. Elle regroupe cinq (5) communes.

Elle est limitée au sud par le canton de Dogo et de Baban Tapki, au nord par le canton de Dakoussa, à l'ouest par le canton de Tirmini et à l'est par le canton de Gafati.

2.2 Aspects démographiques

Les premières enquêtes démographiques réalisées en 1956 et 1964 estimaient la population de la commune respectivement à 14 295 et 22 900 habitants.

Au premier recensement de la population de 1977, la population était de 53 714 habitants, cependant, à cette période, la commune de Zinder se limitait aux seuls quartiers du noyau urbain.

Au 2^{ème} recensement général de la population de 1988, avec le rattachement de 28 villages périphériques à la commune de Zinder, la population passe à 122 100 habitants.

Les résultats du 3^{ème} recensement général de la population de 2001 estiment la population à 206 260 habitants et une croissance de population de 8 % par an, symptomatique d'un exode rural important pendant les 10 dernières années. Environ 65% de cette population à moins de 25 ans²⁴.

En 2012, cette population est estimée à environ 300 000 habitants.²⁵

²⁴ Source : monographie de la CUZ, AQUADEV, août 2004

²⁵ Sahel Dimanche N° 1504 du 24 août 2012

2.3 Situation socio-économique et éducative

La région de Zinder a l'un des plus faibles taux de scolarisation du Niger ces cinq dernières années. Selon les statistiques tirées des annuaires de l'éducation de base 1, le taux brut de scolarisation (TBS) était de 26% en 2001 et 55% en 2008, derrière les régions de Tillabéry qui a 57%, Maradi 62%, Dosso 67%, Agadez 79%.

A cela s'ajoutent de multiples facteurs de vulnérabilité des ménages, associés à une croissance démographique élevée, une insécurité alimentaire chronique et le désœuvrement des jeunes. En dehors de quelques échanges commerciaux entre certaines localités " zindéroises " et des villes du Nigeria, il n'existe pas dans cette localité une seule activité florissante capable de changer d'un seul iota, la vie des populations.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue, le 28 novembre 2011, la mise en service de l'usine de raffinage de pétrole nigérien.

Aujourd'hui, plusieurs opportunités d'affaires sont à portée de mains dans cette région, particulièrement dans la commune urbaine de Zinder, où l'on enregistre de plus en plus l'intérêt de plusieurs investisseurs privés à s'installer. Toute chose qui pourrait consolider la croissance économique de la région.

CHAPITRE 3 : Présentation de la commune II

3.1 GENERALITES

La commune II de Zinder est constituée des anciens quartiers (Karakara, Garin Malam et Dispensaire), de quelques villages relevant auparavant de deux cantons du département de Mirriah (Dakoussa et Gafati) et un village périphérique de l'ancienne commune (Malam Amar).

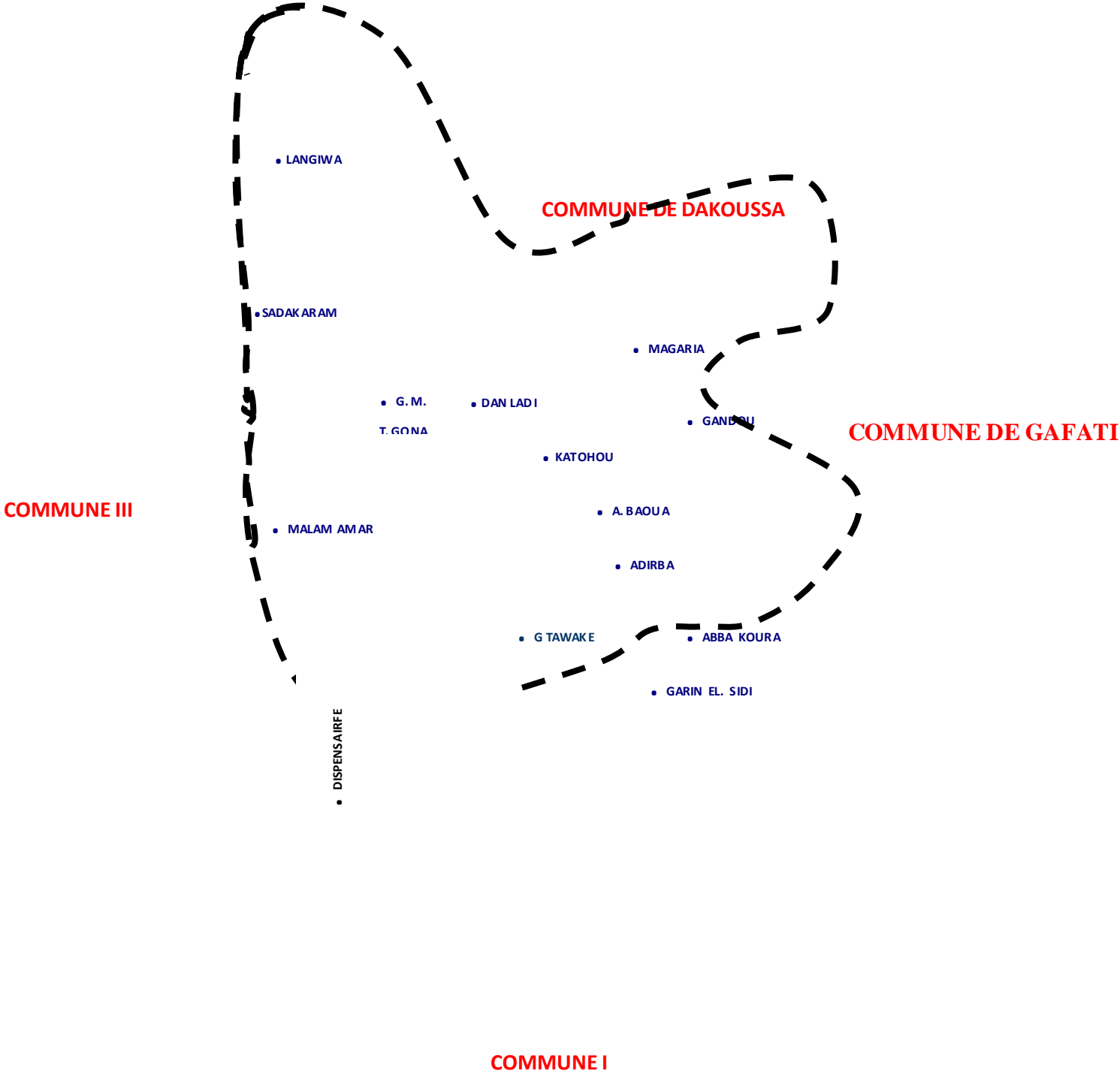
Elle est limitée à l'Est par la commune rurale de Gafati, au Nord par Dakoussa, à l'Ouest par la commune III et au Sud par la commune I.

Selon le RGP/H 2001, la population de la commune II estimée à 46778 habitants est composée de principales ethnies à savoir : haoussa, kanouri, peulh, touaregs et zerma.

L'islam demeure la principale religion (99%) avec une minorité de chrétiens.

Le taux brut de scolarisation est de 66% (avec une disparité entre le milieu urbain et le milieu rural, soit respectivement 54% et 42%) contre 73,54% pour la CUZ.

Carte N°2 : Commune II de Zinder



3.2 DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

Le recours à deux sources (recensement administratif 2005 et le RGP/H/2001) nous a permis d'obtenir des données sur la structure de la population de la Commune II. 80% de la population sont dans la zone urbaine et 20% seulement en zone rurale.

Sur la base de l'étude démographique et de santé « Niger 1998 de Care International », la femme nigérienne en général a en moyenne 7,5 enfants. C'est la fécondité la plus élevée d'Afrique. Cette tendance n'a pas varié de 1992 à 1998. Les phénomènes sociaux qui influencent la fécondité sont :

- le fort taux de mortalité infantile ;
- le milieu de résidence (tendance à la reproduction plus forte en zone rurale du fait du non accès aux méthodes d'espacement de naissances)

Le mouvement migratoire est observé au niveau de la Commune II. Les populations des cinq (5) départements et des régions voisines convergent vers la ville de Zinder et parviennent à la Commune II pour des raisons économiques (commerce) et saisonnières.

Les jeunes garçons émigrent vers le Nigeria, la Libye, la Côte-D'ivoire pour des raisons économiques.

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES
RESULTATS

Cette partie de notre travail est consacrée à la présentation ainsi qu'à l'interprétation des résultats de l'étude. Ces résultats sont structurés autour des caractéristiques de jeunes, à la création et à l'organisation des « palais » ; aux facteurs explicatifs de violence dans les « palais ».

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DE JEUNES DES « PALAIS »

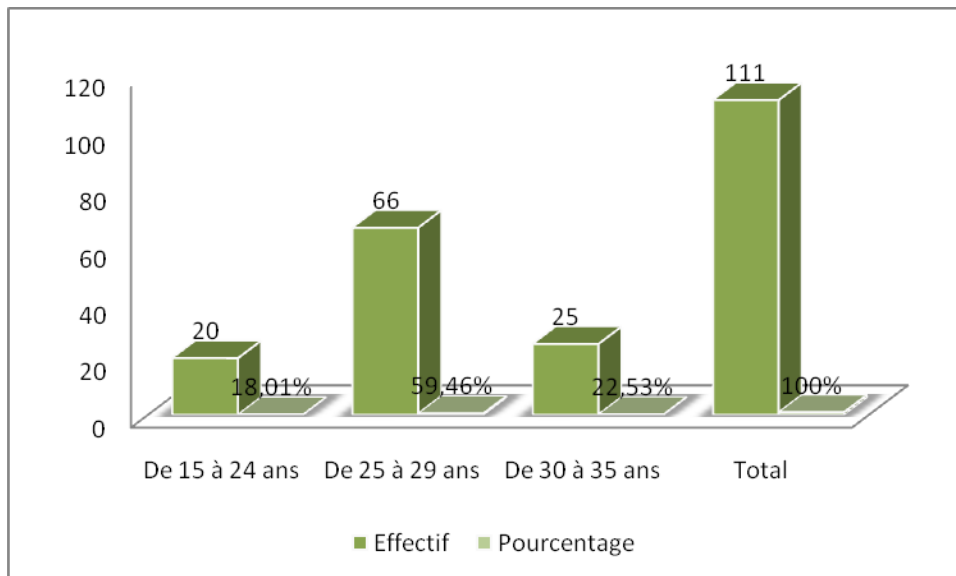
1.1 Environnement social de jeunes enquêtés :

La majorité des jeunes enquêtés habitent les quartiers périphériques de la commune II (Karakara 1 et 2 notamment). Ces quartiers sont surtout caractérisés par la faible qualité de l'habitat. Ils regroupent généralement des déshérités sociaux (handicapés physiques, visuels ou locomoteurs) ; des personnes à revenus modestes ou des émigrants n'ayant pas les ressources nécessaires pour s'installer dans les autres quartiers de la ville. Toutefois, les membres de « palais » enquêtés n'appartiennent pas tous à ces familles diminuées. Il existe aussi des jeunes appartenant à des familles aisées.

En somme, ces jeunes et leurs parents évoluent dans un cadre de vie dégradant. Ils présentent un mal être matériel et social engendrant la nervosité et parfois la haine envers la société. Leur origine sociale et les conditions de vie afférentes favorisent la formation de « palais » fortement présents dans cette commune où les difficultés d'insertion sociale sont plus importantes que pour les couches sociales favorisées issues d'autres communes.

1.2 Age, sexe, situation matrimoniale

Figure N° 1 relative à l'âge des membres de « palais »



Il est constaté que l'échantillon constituant la population enquêtée, exclusivement composé de garçons, est significativement dominé par la tranche d'âge de 25-29 ans (soit 59,64%). Les 15-24 ans sont moins représentés. Ils constituent 18,1% de la population enquêtée. Les plus âgés (30-35 ans) représentent pour leur part 22,53%

La situation matrimoniale de ces jeunes est fortement dominée par le statut du « célibat ».

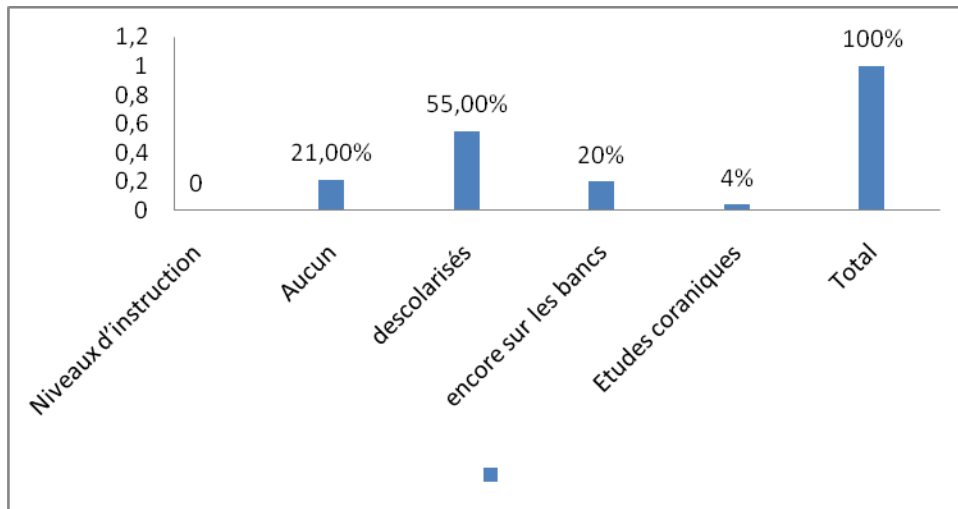
1.3 Activités principales :

La majorité de ces jeunes n'exerce aucune activité économique. Une minorité exerce une activité économique sur la voie publique, généralement informelle. Les activités les plus fréquemment citées sont dans l'ordre : le taxi moto appelé "kabou kabou", la vente du carburant fraudé ou la pharmacie ambulante.

Il ressort de ce constat que la vie de ces jeunes est généralement faite de précarité, d'instabilité et d'incertitude, de difficultés à se projeter vers l'avenir.

1.4 Niveau d'instruction :

Figure N°2 relative au niveau d'instruction des membres des « palais »



La figure ci-dessus montre la prédominance des déscolarisés (55%) et des analphabètes (21%) chez les jeunes des « palais ».

En effet, le contexte de précarité dans lequel évoluent ces jeunes et leurs parents, une surveillance et une autorité parentales déficientes ainsi que l'absence de motivation ne leur offrent guère la possibilité de poursuivre leur scolarité. Pour la majorité de ces jeunes, l'école n'est plus perçue comme un moyen d'ascension sociale.

1.5 Lieu et heure de regroupement des jeunes de « palais » :

De manière générale, les jeunes de « palais » se regroupent dans la rue, autour du thé, et au rythme de la musique. Leur moment privilégié de rencontre s'étend généralement de 18 heures à l'aube. Certains « palais » disposent cependant d'une chambre à l'intérieur du domicile d'un de ses membres. D'autres occupent des parcelles inhabitées du quartier. La plupart de ces jeunes ont un toit. Ils ne rejoignent les « palais » qu'aux heures habituelles de regroupement. Ils préparent du haricot, et s'entraînent à l'haltérophilie toute la nuit durant.

1.6 L'image des « palais » dans l'opinion

Les réactions à la question de savoir : qu'évoque pour vous le mot « palais », révèlent deux tendances :

Pour la première, négative, largement majoritaire, le mot « palais » évoque un sentiment de terreur, de violence et d'un comportement typique des « hors la loi ». Pour ce groupe d'opinions, les « palais » perturbent la vie du quartier (occupation de l'espace public, attitudes perturbatrices ou provocatrices). Ils méritent d'être punis et réprimés.

La seconde considère le « palais » comme une structure informelle de jeunes marginalisés, n'ayant aucune issue. Ils méritent un encadrement approprié pour les mettre en confiance.

En somme, ces jeunes rencontrent l'hostilité de leur entourage.

CHAPITRE II : CREATION, ORGANISATION ET ADHESION AUX « PALAIS »

2.1 De la création des « palais »

A la question de savoir qu'est-ce qui vous a motivé à vous organiser en « palais », deux (2) raisons essentielles ont été avancées par les jeunes enquêtés :

D'abord, ils affirment que le « palais » constitue un cadre idéal de retrouvailles entre pairs, une source de divertissement, de partage et d'échanges d'expériences. Il leur offre ainsi des moyens pour évacuer leurs frustrations faisant suite désœuvrement dont ils font face.

Outre ce désir de retrouvailles, de plaisir et de camaraderie que leur procure la vie dans les « palais », ils affirment ensuite que les « palais » leur offrent également une protection contre d'autres « palais » rivaux.

Des entretiens que nous avons réalisés auprès de personnes ressources, révèlent en effet qu'un nombre de facteurs incitant les jeunes à adhérer aux palais, se trouve en bonne place l'incapacité pour ces derniers à s'intégrer complètement dans la société, (difficultés d'insertion professionnelle, échec scolaire) d'une part et, d'autre part la recherche de substitut à la famille (qui les comprend mal) ou jugée incapable de résoudre leurs problèmes. Les

palais constituent ainsi pour la plupart d'entre eux 'une seconde famille'. Ils permettent de combler un manque affectif pour la plupart de ces jeunes en perte de repères, en quête de liberté, de sens et de respect.

2.2 De l'organisation des « palais »

Tous les « palais » ont une structuration presque identique. Ils disposent des codes et des règles de conduites relativement bien définis. Ils s'approprient un endroit (chambre, parcelles inoccupées...) qui devient le lieu de référence et d'identification de ses membres.

En effet, l'on retrouve dans chaque « palais » un chef nommé « boss ». Il est le meneur du groupe. Il est le garant de l'harmonie du groupe. Les autres membres lui doivent obéissance absolue. La non exécution de ses ordres expose le fautif à des sanctions graves (tortures).

L'on retrouve également un trésorier chargé de collecter les cotisations. Ces cotisations sont obligatoires. Elles peuvent être journalières ou hebdomadaires. Elles servent à l'achat du thé, des chaises, de la nourriture, des matériels audiovisuels, des armes blanches (pour assurer la sécurité des membres du groupe) et, éventuellement à assister les membres du groupe qui se marieraient.

2.3 Conditions d'adhésion au « palais »

Les conditions d'adhésion diffèrent selon que l'on soit ou non du quartier.

Pour ceux qui sont du quartier, ces conditions se limitent à :

- rester fideles et solidaires aux idéaux du groupe, ne jamais divulguer les décisions prises même en cas d'arrestation ;
- verser sa cotisation, obéir aux ordres du boss, être solidaire au groupe dans ses agissements,
- être disposé à exécuter n'importe quel ordre.

Pour les non résidents du quartier, ils doivent en de hors des conditions ci-dessus évoquées, subir un test. Il s'agit de provoquer une bagarre avec de « palais » de son quartier d'origine en vue de vérifier de son engagement à évoluer au sein de son nouveau groupe.

CHAPITRE 3 : FACTEURS ET FORMES DE VIOLENCE

De nos questionnaires et entretiens, il ressort que les facteurs incitant les jeunes des « palais » à recourir à la violence sont multiples et très complexes.

3.1 FACTEURS DE VIOLENCE

3.1.1 Le désœuvrement de jeunes :

Tous les jeunes enquêtés affirment agir par la violence parce qu'ils n'exercent aucune activité. La violence constitue alors leur dernier et unique recours pour faire valoir leurs revendications. Les propos de A.M, membre du « palais » révolution C.I sont illustratifs à cet égard :

“Dans ce monde où meurt la solidarité, où les pouvoirs publics demeurent muets à nos sollicitations les plus élémentaires, où la mauvaise gouvernance demeure l'unique loi, la violence constitue pour nous l'unique recours pour qu'un regard soit porté vers nous. Nous reconnaissons que, ce que nous faisons n'est pas bien. Mais nous n'avons aucunement le choix, nous avons besoin d'être aidés et encadrés. Nous avons besoin d'un emploi décent qui puisse nous permettre de mener une vie comme tous les autres jeunes issus des autres quartiers(...)”

Cependant, les jeunes enquêtés affirment renoncer à la violence s'ils parviennent à accéder à un travail rémunérateur.

Pour la réinsertion de cette jeunesse désœuvrée, l'Etat a prévu d'injecter 120 millions de Francs CFA qui seront mis à la disposition des collectivités locales.²⁶

Aussi, dans cette même logique, l'Etat envisage-t-il de créer deux (2) centres de formation en développement communautaire et un (1) centre national de participation en 2013.²⁷ Ce qui permettra de résorber en partie le sous emploi de cette jeunesse en désarroi.

²⁶ Propos tenus par le directeur de la jeunesse à l'atelier de validation sur la violence en milieu x jeunes à Zinder, aout 2012

3.1.2 La pauvreté des familles :

A Zinder, le premier recours pour les jeunes en cas de difficultés matérielles ou financières reste les parents. Cependant, certaines familles vivant dans de conditions de précarité et de dénuement presque total n'arrivent plus à répondre aux multiples sollicitations de leurs enfants.

Ces familles déstabilisées, dont les responsables (parents) sont à la recherche de leur pain quotidien n'ont en effet ni le temps, ni les moyens nécessaires pour veiller sur leurs enfants. Les échanges entre jeunes et parents sont donc inexistant du fait que, la plupart du temps ces parents ne sont pas au foyer. Ce vide relationnel, les jeunes chercheront à le combler dans la rue. Ce qui provoque de mauvaises rencontres. L'influence des amis et la pression morale des copains les exposent à toutes sortes de tentation dont l'affiliation aux « palais », milieu au sein duquel le recours à la violence constitue l'une des caractéristiques.

3.1.3 Consommation de stupéfiants

A la question de savoir : vous arrive-t-il de consommer certaines substances illicites pour remonter votre moral, la majorité de jeunes enquêtés affirment en consommer régulièrement. Cependant, les jeunes enquêtés n'ont pas souhaité préciser la nature des substances qu'ils utilisent.

Selon les informations que nous avons recueillies de la police, les substances en usage dans les « palais » sont généralement des amphétamines, du cannabis et des inhalants (solutions). Ces produits sont introduits à partir des frontières sud de notre pays. Ils sont facilement accessibles pour les jeunes, mais très dangereux pour leur santé.

La majorité de ces jeunes vivant dans une situation socio-économique précaire, sans activité économique stable ou pas du tout, trouvent dans la drogue une agréable évasion. Elle leur permet, affirment-ils de noyer leur soucis, de chasser ou d'oublier leurs souffrances quotidiennes et de vivre en harmonie avec les autres membres du groupe.

²⁷ Propos tenus par le directeur régional de la formation professionnelle et technique à l'atelier de validation sur la violence en milieu x jeunes à Zinder, aout 2012

3.1.4 Cumul de frustrations :

Les jeunes de « palais » que l'on retrouve dans cette commune proviennent en général des familles déshéritées. Ces dernières subissent une frustration permanente de la part des autorités municipales qui s'empressent, suite à de nouveaux lotissements, de les faire déguerpir perpétuellement, pour ensuite les recaser dans des zones difficiles d'accès.

C'est ce cumul de frustrations qui pousse les jeunes, issus de ces familles ayant le sentiment d'être marginalisés à défier l'autorité publique.

3.1.5 Manipulation des jeunes par les politiciens

Certains jeunes enquêtés affirment être utilisés occasionnellement soit par des politiciens (pour semer le désordre dans la ville lors de certaines manifestations), soit par des citoyens ordinaires (pour régler des comptes à leurs protagonistes).

Les propos de certains leaders de « palais » sont illustratifs en ce sens :

“Ils viennent souvent nous voir s'ils projettent organiser des manifestations et auxquelles ils souhaiteraient que nous prenions part. En contre partie, nous recevons des sommes d'argent. Aussi, ils intercèderont à notre faveur en cas d'arrestation, nous assurent-ils (...).”

3.1.6 Influence de l'audiovisuel

A la question de savoir, quels sont vos films ou séries préférés, les enquêtés affirment être le plus attirés par les films qui font appel à la violence et à l'agression. Ce sont par exemple des films d'actions, de guerre, de prise d'otages ou certains sports violents opposant deux individus ou des groupes d'individus.

La mauvaise interprétation par les jeunes de ces images et les actions véhiculées par la télévision influencent négativement le comportement de ces jeunes. Ils s'identifient à certains acteurs qu'ils considèrent comme une référence.

Ainsi, ils n'hésitent pas un seul instant à imiter ces comportements agressifs et nuisibles découverts à l'écran.

3.1.7 Insuffisance du maintien de l'ordre :

Le comportement des Forces de l'ordre est indexé dans la gestion des manifestations (des scolaires en particulier et auxquelles se joignent les membres de « palais »), comme le signale ci-après le président de l'association des parents d'élèves :

“quand les jeunes scolaires organisent une marche de protestation, les porteurs de tenue, qui sont sensiblement de leur âge, ne s'empêchent pas de les provoquer en leur proférant des injures à tout bout de champ et en leur criant à tue-tête qu'ils sont venus pour les redresser, briser la fanfaronnade des têtes brûlées”.

3.2 Formes de violences

Selon les données de l'enquête, les jeunes membres des « palais » s'adonnent à des actes de violence qui se résument à :

- des bagarres rangées entre bandes rivales. Ces bagarres se soldent en général par des coups et blessures plus ou moins graves avec armes blanches de part et d'autre ;
- des enlèvements et séquestration de jeunes filles, attentat à la pudeur, viols et vols collectifs ;
- des descentes sporadiques dans des quartiers, et au cours desquelles ils détruisent tout à leur passage ;
- des violences verbales.

Cependant, pour l'heure, aucune statistique relative à ces actes de violence n'est disponible.

RECOMMANDATIONS

L'adhésion de jeunes dans l'univers des « palais » renvoie, nous venons de le voir, davantage à des problématiques sociales (difficultés d'intégration sur le marché du travail, discrimination, chômage, pauvreté, etc.) et éducatives (au sein des familles et de l'école) qui nécessitent des actions globalisantes et sociales. A cet effet, nous recommandons ce qui suit :

A l'endroit de l'Etat :

- lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes,
- renforcer les capacités des services en charge de la jeunesse, de la protection de l'enfant, de la formation professionnelle pour leur faire jouer leurs rôles décisifs en matière de promotion et de protection de la jeunesse,
- instaurer l'éducation civique et morale au primaire et au secondaire comme discipline obligatoire,
- respecter les engagements pris en matière de création de centres de formation en développement communautaire,
- réprimer systématiquement et de façon conséquente les actes de violence et sanctionner de manière exemplaire les meneurs,
- placer les jeunes récalcitrants dans des établissements spécifiques où ils seront soumis à une discipline stricte mais valorisante ; un apprentissage de la citoyenneté et de la vie en communauté avec toutes ses règles. Dans ces centres, les jeunes recevraient une formation qui pourrait être de deux ordres :
 - une formation théorique et pratique à un métier. À ces formations pourraient participer des chefs d'entreprises, qui accepteraient par la suite d'employer certains de ces jeunes.
 - une formation à une noble cause, dispensée par la protection civile, les différents organismes de secourisme, leur permettant d'intervenir lors de catastrophes naturelles et de mener des actions citoyennes (ramassage des ordures, balayages des lieux de culte, don de sang...). Cela permettrait aux jeunes de prendre conscience de leur utilité et de se revaloriser aux yeux des autres citoyens.
- former ces jeunes en compétences de vie courante, en entrepreneuriat et les aider à monter des projets générateurs de revenus ;

A l'endroit du conseil régional de ville

- restituer les espaces fonciers prévus pour les loisirs des jeunes,
- organiser en collaboration avec les membres des « palais » des rencontres axées sur la culture de la non violence,
- mettre en place une politique locale de jeunesse en étroite collaboration avec les jeunes,
- promouvoir des actions de proximité dans le cadre de la politique de la ville pour accompagner et financer les « palais » qui renoncent à la violence.

A l'endroit de la DRJS

- suggérer une restructuration des « palais » dans le sens de canaliser et contrôler les agissements de leurs membres afin d'atténuer les tensions et les déchirements dans les quartiers ;
- cibler les leaders de « palais » et les former en gestion non violente de conflits ;
- promouvoir les échanges inter « palais » pour les amener à réfléchir, à participer à des activités qui développent en eux un sentiment de compréhension mutuelle et l'adoption des comportements citoyens (la tolérance, le respect d'autrui, l'expression de leurs revendications de manière apaisée, non violente),
- positiver les pratiques sportives de jeunes en vue de les amener à rivaliser dans des activités sportives saines,
- donner aux jeunes une compétence productive qui puisse leur permettre de subvenir à leurs besoins primaires pour mener une vie décente,
- organiser en collaboration avec les structures appropriées, des campagnes de sensibilisation axées sur la culture de la non violence à l'endroit des membres de « palais »,
- initier un cadre de concertation des intervenants sur les questions de jeunesse ;
- utiliser le sport pour resocialiser ces jeunes.

A l'endroit des radios (la radio publique et celles privées) de la ville de Zinder :

- initier des émissions éducatives (prêches, sensibilisations axées sur la culture de la non violence), des débats sur les problèmes de jeunes, les méfaits de la consommation des stupéfiants,
- encourager les jeunes de « palais », à travers ces émissions à accomplir des activités civiques variées, puis à rendre compte à la radio pour les amener à rivaliser dans la réalisation des actions saines,

A l'endroit des chefs des quartiers ;

- organiser des rencontres périodiques en vue de promouvoir les échanges entre les jeunes et leurs parents,
- écouter les jeunes collectivement, prendre le temps de faire le point et d'évaluer avec eux ce qu'ils vivent pour une recherche des solutions adéquates.



CONCLUSION

Notre étude a consisté à rechercher les facteurs favorisant l'affiliation de jeunes aux « palais » à Zinder ainsi que les raisons qui les poussent à poser des actes antisociaux.

Pour y parvenir, nous avons choisi comme terrain d'enquête la commune II. Cette commune, rappelons-le, regorge des déshérités sociaux (handicapés physiques, visuels, lépreux) de la ville de Zinder. Elle constitue également le point de convergence des populations immigrées n'ayant pas les ressources nécessaires pour s'installer dans les autres quartiers de la ville.

La finalité de l'étude était donc de proposer de stratégies susceptibles de permettre la reconversion de ces jeunes en dérive, en atouts concrets pour la collectivité.

Dans cette optique, nous avons utilisé trois (3) instruments privilégiés de collecte d'informations à savoir : la recherche documentaire, le questionnaire et le guide d'entretien.

Après analyse et traitement des informations recueillies, il ressort que les jeunes de « palais » cumulent comme suit, un certain nombre de caractéristiques :

- ✓ ils sont issus des familles modestes, vivant dans la précarité ;
- ✓ ils sont en difficulté d'intégration sur le marché de travail ;
- ✓ ils sont en situation d'échec scolaire et de rupture familiale ;
- ✓ ils sont désespérés, manquent d'opportunités sociales et ont le sentiment d'être marginalisés et stigmatisés.

A la lumière de ce qui précède, il apparaît clairement que les raisons qui poussent les jeunes à s'organiser en « palais », et à agir en opposition avec le reste de la collectivité, sont multiples et complexes.

En effet, reconnaissons-le au passage, que s'il s'avère vrai que le recours à la violence constitue pour ces jeunes un moyen d'extérioriser leurs difficultés, d'exprimer leur mal-être, d'évacuer leurs frustrations, il est tout aussi vrai qu'il est favorisé par la consommation des stupéfiants, l'influence de l'audiovisuel, des politiciens, et la faiblesse des autorités publiques en matière de maintien de l'ordre.

Au regard de cette situation, les membres de « palais » suggèrent comme solution au phénomène la lutte contre le désœuvrement.

Pour certaines personnes ressources, la voie répressive est une mesure appropriée. Cependant, la généralisation du phénomène exige que l'on pense à des mesures sociales efficaces (intégration sociale, économique et professionnelle de jeunes, réinsertion sociale).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages/Dictionnaire :

- BOUDON, R. (sous la dir.), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1999
- CARRA C., *Délinquance juvénile et « quartiers sensibles »*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- LAILABA K.H, *jeunesse et développement : cas de la samariya au Niger*, Niamey, 1989.
- MARYSE E-H., *La bande, le risque et l'accident*, l'Harmattan, 2007.
- MUCCHIELLI L. et MOHAMMED M., [dir.], *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*- Editions La Découverte, 2007.
- PHILIPPE R. et LASCOUMES P., *Les bandes d'adolescents : une théorie de la ségrégation*, Paris, Éditions ouvrières, 1974.
- Sciences économiques et sociales, éditions Magnard, 2001.
- TOURNEBIZE E., *Les phénomènes de bandes en France*. Ed. Lalo, 2006.

2. Publications électroniques

- CHARLAND M-P., *Les gangs de rue en prison*, Université de Montréal-Mémoire en criminologie, 2010 ;
Téléchargement : http://www.cicc.umontreal.ca/bourses/rapport_bourse_redaction_charland1.pdf
- COHEN A., (1995), *Delinquent Boys*, New York, NY, Free Press, in DEAN J., et coll. 2004, "Les *gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*, rapports de recherche -Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Ottawa, 2004 N° R-161.
- CONFEDERATION SUISSE, "*Violence des jeunes : ampleur, causes et mesures*" rapport de l'Office fédéral de la justice, 2007 ; Téléchargement : www.ejpd.admin.ch/content/dam/data/.../ber-jugendgewalt-bj-f.pdf.
- Conseil Technique des clubs et Equipes de Prévention Spécialisée, « *groupe de jeunes et pratiques de prévention spécialisée* » – rapport adopté en séance plénière le 20 janvier 2010, CTPS/Institut d'Etudes Techniques de Grenoble, 2010 ;
Téléchargement : www.socialsante.gouv.fr/.../rapport_groupe_de_jeunes_et_pratiques_educ.pdf

- DEAN J., et coll. 2004, “*Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*”, rapports de recherche -Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Ottawa, 2004 N° R-161 ; Téléchargement : <http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r161/r161-fra.shtml>
- DFJP (2007) "*Violence des jeunes : ampleur, causes et mesures*" rapport daté du 29 juin 2007 et publié sur le site Internet de l'Office fédéral de la justice suisse ; Téléchargement : www.ejpd.admin.ch/content/dam/data/.../ber-jugendgewalt-bj-f.pdf
- L'Elan Nouveau des Citoyens, septembre 2006, *Jeunes en "rupture sociale"*, rapport des groupes de travail de « l'Elan » ; Téléchargement : www.elandescitoyens.org/Files/jeunesrupture_v2.pdf.
- Encyclopédie Larousse en ligne - délinquance juvénile - Larousse.fr- ; Téléchargement : www.larousse.fr/encyclopedie/divers/delinquance_juvenile/41098
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *La violence chez les jeunes et l'activité des bandes de jeunes : réponses aux préoccupations communautaires*, ministère du Solliciteur général du Canada et ministère de la Justice, Ottawa (Ontario), 1994 ; Téléchargement : www.crpspc.gc.ca/Mieux_connaitre_Jeunesse_gang_mai2007.pdf.
- FIZE M,(2008), « *Les bandes de jeunes aujourd'hui* », entretien dans L'Humanité (quotidien communiste); Téléchargement : <http://lewebpedagogique.com/ses1re/2008/09/11/les-bandes-de-jeunes-aujourd'hui/>.
- GOLDSSTEIN A P., *Delinquent gangs : A psychological perspective*, Champaign, IL, Research Press, (1991), in DEAN J., et coll. 2004, ‘*Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*’, rapports de recherche - Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Ottawa, 2004 N° R-161
- HIRSCHI T., *Causes of Delinquency*, Berkeley, University of California Press, (1969), in DEAN J., et coll. 2004, “*Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*”, rapports de recherche -Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Ottawa, 2004 N° R-161
- KAROUÉ P., *Violences en milieux urbains au Togo : cas de Lomé*, Université de Lomé -Maitrise 2011, Téléchargement :

http://www.memoireonline.com/10/11/4908/m_Violences-en-milieux-urbains-au-Togo-cas-de-Lome8.html.

- KENNY D J. et FINCKENAUER J O., *Organized Crime in America*, Toronto (Ontario), Wadsworth Publishing Company, (1995), in DEAN J., et coll. 2004, “Les *gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*, rapports de recherche -Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Ottawa, 2004 N° R-161.
- MOHAMED M. (2009), *Vos questions sur les «Bandes de jeunes»*, Téléchargement : <http://www.20minutes.fr/vousinterviewez/320927-vous-interviewez-Vos-questions-sur-les-Bandes-de-jeunes.php>.
- SAUVADET T., *les jeunes « de la cité » : comment forment-ils un groupe ?* une analyse comparative entre trois terrains ; revue socio-logos N°1/2006 : Varia (<http://socio-logos.revues.org/55>)
- SECURITE PUBLIQUE CANADA (2008), *Enquête sur la formation et les processus de recrutement des gangs autochtones dans l'Ouest du Canada*,; Téléchargement : http://www.publicsafety.gc.ca/res/cor/apc/abor_gangs-fra.aspx#tphp.
- SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA, Directive du commissaire 576 : *gestion des gangs et des organisations criminelles*, Ottawa (Ontario), 1996 ; Téléchargement : <http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r161/r161-fra.shtml>
- SPERGEL I A., *The Youth Gang Problem : A Community Approach*, New York, NY, Oxford University Press, (1995), in DEAN J., et coll. 2004, “Les *gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*, rapports de recherche -Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Ottawa, 2004 N° R-161
- TREMINTIN J., Portons un autre regard sur la violence des jeunes ! Publication n° 714 du 24 juin 2004 ; Téléchargement : http://www.lien-social.com/spip.php?article159&id_groupe=4
- WILLIAMS F P. et MCSHANE M D., *Crimonological Theory*, 3^e édition, Toronto (Ontario), Prentice-Hall, (199) in DEAN J., et coll. 2004, “Les *gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*, rapports de recherche -Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Ottawa, 2004 N° R-161.

3. Documents officiels :

- Ministère de la Jeunesse et des Sports, ANNUAIRE STATISTIQUES 2005, Niamey,
- CONFEJES, *les politiques nationales de jeunesse au sein de l'espace francophone*, Canada, Les Publications du Scorpion, 1999.
- Le Niger en chiffres, INS-Niger, 2005.
- Zinder en chiffres, DR/INS-Zinder, édition 2011.
- Enquête sur les indicateurs de base du bien être, INS/NIGER, 2005.
- Politique Nationale de Jeunesse du Niger, 2011.
- Plan de Développement Communal (PDC) de la commune II de Zinder, Programme d'actions communautaires, 2005.
- Monographie de la Communauté Urbaine de Zinder, ONG Aquadev, aout 2004.

4. Articles, rapports, communications et revues :

- ABOUBACAR S., *Etude sur le phénomène de violence en milieux jeunes à Zinder : présentation à l'atelier final*, Zinder, aout 2012.
- ADAM E., *Jeunesse, valeurs républicaines et citoyenneté. Du civisme à l'engagement au service du développement* -Communication au forum national de la jeunesse nigérienne, Niamey, 2004.
- BELLO M., *«Insécurité à Zinder : la terreur des gangsters des « palais »»*, LE DAMAGARAM, N° 24-25, mai-juin 2010.
- CORRIVEAU P., *La violence dans l'univers des gangs : du besoin de protection à la construction identitaire masculine*, REVUE DE L' IPC, Volume 3, Mars 2009.
- DUBET F., *« Les bandes dans la France d'aujourd'hui »*, Les Cahiers de la sécurité intérieure, N°5, mai-juillet 1991.
- FALL A.S. et NDIAYE A.L., 2003, *Analyse de la situation des adolescentes défavorisées dans les régions de Dakar et de Thiès* ; UNICEF/FNUAP, rapport définitif, Dakar, 2003.
- Rapport mondial sur la jeunesse, Nations Unies, éd.2005.
- Organisation Internationale du Travail *«Emploi des jeunes au Niger : Diagnostic et axes de stratégie pour l'action»*, rapport de l'OIT, juin 2006.
- *La Jeunesse en mutation*», Revue Internationale des Sciences Sociales, N°164, UNESCO/érès, juin 2000.

- SIDDO Y., *“Zinder : proscrire la violence du comportement de jeunes”*, Sahel dimanche N° 1504 du 24 août 2012, p 8-9.
- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE, service des relations et solidarités internationales –coopération décentralisée, rapport de mission Niger, 2005

ANNEXES

Questionnaire adressé aux jeunes membres des palais

Dénomination du palais **Quartier** :..... **Nombre d'adhérents** :.....

Statut matrimonial :C ...M..... **Niveau d'instruction** : déscolarisé..... analphabète.....autres...

Activités principales des membres:.....

1. Quelles sont les raisons qui vous ont motivé à créer ce « palais » ?

.....
.....

2. Quelles sont les conditions d'adhésion à votre « palais » ?

.....
.....

3. Quel est le lieu et le moment de regroupement des membres de votre « palais » ?

.....
.....

4. Comment est organisé votre « palais » ?

.....
.....

5. Quels avantages tirez-vous du groupe ? Quels sont vos films et loisirs préférés ?

.....

.....

6. Où passez-vous la nuit après chaque regroupement ?

.....

.....

7. Vous arrive t-il de fumer ou de prendre certains produits pour remonter votre moral, si oui, de quelle nature et à quelle fréquence ?

Jamais souvent..... 1 ou 2 fois/jour ... Plusieurs fois.....

8. Vous arrive-t-il de subir des agressions dans ce palais, si oui par qui, pourquoi, de quelle nature et à quelle fréquence ? oui non

.....

.....

9. Vous arrive t-il de prendre part aux manifestations de jeunes organisées dans la ville ? Si oui , qu'est-ce qui vous motive à y assister ?

Jamais..... souvent..... Très souvent..... Toujours.....

.....

10. Est-ce qu'il vous arrive de vous battre avec d'autres « palais » ou d'agresser des personnes innocentes ? Si oui, ? oui non

.....

11. En cas d'attaque, quels moyens utilisez-vous pour vous défendre ?

.....

12. Avez-vous un instant songé quitter le « palais" ? Si oui, qu'est-ce qui peut vous motiver à le quitter ? Si non, pourquoi ?

.....

Guide d'entretien adressé à la D.R de la Police

1. Qu'évoque pour vous le mot « palais » ?
2. Quelles sont, selon vous les causes de l'avènement des « palais »?
3. Quelle est la tranche d'âge des personnes qui animent ces organisations ? De quel milieu social sont-elles issues ? Quelles explications donnez-vous à cela ?
4. Dans quel(s) quartier(s) résident les palais les plus actifs de la ville ? Comment se caractérisent-ils ?
5. Quelles sont les formes de violences auxquelles s'adonnent les membres des palais ?
6. Quelles sont les statistiques relatives aux actes de violence posés par ces jeunes ?
Le nombre de victimes :
 - agressées :
 - tuées :
 - violées :
 - Les biens publics détruits ou endommagés :
 - Les biens privés détruits ou endommagés :
7. Quels sont les produits dopants qu'utilisent ces jeunes ? Quels sont selon vous leur provenance, le degré de leur accessibilité et leurs effets sur la santé de ces jeunes ?
8. Quelles mesures ont été prises pour éradiquer toutes les formes de violence constatées chez les membres des palais ?
9. Quelles stratégies faut-il développer pour récupérer les jeunes membres des palais et les transformer en forces positives pour la société ?

1. Avez-vous entendu parlé des « palais » ? Si oui, qu'en pensez-vous de cette structure ?

2. Depuis combien de temps les palais ont vu à Zinder ? Quelle est la tranche d'âge des personnes la plus touchée par ce phénomène ? De quelles familles sont-elles issues, dans quelles conditions vivent-elles ?

3. Pouvez-vous nous citer quelques exemples d'actes de violence engendrés par ces jeunes dont vous avez été témoins ?

4. Quels sont les quartiers les plus touchés par ce phénomène de violence inhérent à la vie des palais ? Quelles en sont ses causes selon vous ?

5. Quelles stratégies faut-il développer pour récupérer les jeunes membres des palais et les transformer en forces positives pour la société ?